

ra arraché ni sans douleur ni sans convulsion. Il y aura une lutte acharnée, plus longue peut-être qu'on ne le pense généralement, et le ministre que l'impudence de ses adversaires a ramené au pouvoir, aura besoin de toute son habileté et de toute son expérience pour répondre à des prétentions et à des exigences également absolues des deux côtés.

L'aristocratie et tout le parti appelé protectionist fait des efforts inouïs pour rallier toutes ses forces. Ils ont suscité agitation contre agitation, et ont opposé les démonstrations des sociétés agricoles aux assauts redoublés de la Ligue. Malheureusement ils ne gagnent rien que de constater au grand jour, leur infériorité sous tous les rapports, sous celui de l'intelligence, comme sous celui de l'activité, de l'énergie, de la persévérance.

C'est même un indice des idées assez remarquable de l'esprit du siècle, que les propres fils de beaucoup de ces nobles, qui se refusent obstinément à tout progrès, n'héritent pas des idées de leurs pères, et se trouvent au contraire dans des rangs opposés. On voit par exemple, le duc de Malborough forcer son fils, le marquis de Blandford, à sortir de la Chambre des Communes, et le duc de Newcastle combattre l'élection du sien, le comte de Lincoln, parce que tous deux se sont ralliés aux idées de leurs temps. D'un autre côté, les représentants des familles les plus anciennes, des Russell, des Grey, des Cavendish, des Spencer, des Fitzwilliam, des Villiers, et d'autres encore sont aussi dans les rangs des réformistes, et les premiers serviteurs de la cause du progrès.

L'issue d'une lutte où les forces sont si disproportionnées ne saurait être douteuse. D'un côté, une association populaire formidable par son organisation et ses ressources, guidée par des chefs audacieux et actifs et secondée par la portion la plus éclairée et la plus intelligente de l'aristocratie; de l'autre, une noblesse en quelque sorte provinciale, appuyée par la classe nombreuse et honorable sans doute, mais peu entreprenante, des gentilshommes de campagne, et suivie par des fermiers qui se détachent d'elle de jour en jour. Pendant que la Ligue ouvre une souscription de six millions et demi pour entrer en campagne, que Manchester a souscrit déjà pour 1,750,000 fr., Liverpool pour 350,000, le district occidental du Yorkshire pour 550,000, les protectionistes, dans leurs meetings, perdent leur temps à accabler sir Robert Peel d'invectives. Un fils du duc de Richmond récitait l'autre jour dans une de ces réunions des petits vers de sa façon contre le premier ministre, et à la fin de la séance on faisait un autodafé solennel avec le journal le Times.

Et cependant, ainsi que nous l'avons déjà dit, ce parti, s'il a contre lui l'avenir, est encore très fort dans le présent. Il a la majorité dans la législature actuelle: il règne dans la Chambre des Lords: et il balance, dans la Chambre des Communes, les forces réunies du parti de la réforme et des adhérents personnels des ministres. C'est pourquoi, entre les deux partis extrêmes, la position de sir Robert Peel sera, on ne peut le dissimuler, des plus difficiles. Nous croyons encore qu'il sortira victorieux de cette épreuve; mais il aura, il doit s'y attendre, un moment critique à passer.

Le 27 Janvier, sir Robert Peel a présenté au parlement la mesure qui a pour objet la réduction des droits sur les céréales. Jamais à aucune époque, les débats parlementaires ont attiré autant de monde dans les bâties occupées par les chambres. Les places réservées aux étrangers étaient encombrées. Une grande agitation régnait dans la cité. Tout le monde prenait part à la grande question du moment. Quand sir Robert Peel s'est levé pour parler, les conversations animées jusqu'alors, cessèrent comme par enchantement. Le premier ministre exprima ses vues et ses desseins avec beaucoup d'éloquence; mais on pouvait remarquer avec quelle froideur tous ses sentiments étaient reçus par la majorité des membres de son parti, et que tous les applaudissements venaient du côté de l'opposition.

Le tableau de la réduction des droits publié dans notre dernier numéro est confirmé par les journaux anglais.

Quant à la question de l'Orégon, on s'en occupe peu en Angleterre. Il a été deux fois fait allusion aux relations existantes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, dans la Chambre des Communes, la première fois par M. Hume, et la seconde par lord John Russell. Mais rien d'intéressant à ce sujet. Sir Robert Peel a répondu qu'il avait donné des instructions à M. Pakenham de référer la difficulté à des arbitres. Il exprime en même temps son ardent désir que les choses s'arrangent à l'amiable. On sait que cette proposition d'arbitrage vient d'être rejeté par M. Polk.

Nous donnons aujourd'hui les intéressants débats dans la Chambre des Députés, sur le message de M. Polk. M. Guizot le condamne formellement; M. Thiers a fait un magnifique discours, dans lequel, sans approuver M. Polk, il condamne la politique du cabinet, qui préférerait l'alliance anglaise à l'alliance américaine.

Nous n'avons rien de remarquable des Etats-Unis. L'opinion s'accrédite de plus en plus que la question de l'Orégon finira par s'arranger sur un partage du territoire, dont le 49e degré de latitude doit être la base.

OUVERTURE DU PARLEMENT ANGLAIS.

Jendi le 22 Janvier, vers deux heures, S. M. quitta le palais de Buckingham et se rendit, avec son cortège accoutumé, à la chambre des lords où S. M. fut reçue avec le cérémonial ordinaire. La chambre des communes ayant été introduite, S. M. prononça le discours suivant:

MILORDS ET MESSIEURS,

"J'éprouve une satisfaction nouvelle de me retrouver au milieu de vous et de pouvoir ainsi recourir à votre appui et à vos lumières.

"Je continue de recevoir de mes alliés et des autres puissances, les assurances les plus positives de leur désir d'entretenir des relations amicales avec ce pays.

"Je me réjouis d'avoir réussi, de concert avec l'empereur de Russie, à terminer les différends qui existaient depuis longtemps entre la porte ottomane et le roi de Perse, différends qui avaient sérieusement compromis la tranquillité de l'Orient.

"Depuis plusieurs années, une guerre désastreuse et sanglante déssole les états de Rio de la

Plata. Le commerce de toutes les nations a été interrompu et des actes barbares, inusités chez les nations civilisées, ont été commis. D'un commun accord avec le roi des français, je m'efforce de rétablir la paix entre ces états.

"La convention conclue avec la France, dans le courant de l'année dernière, pour une répression plus efficace de la traite des noirs, est sur le point de recevoir une exécution immédiate sur la côte d'Afrique, par la coopération active des deux pouvoirs.

"Je désire que l'union et la bonne intelligence qui existe si heureusement entre nous puisse toujours servir à faire progresser les intérêts de l'humanité et à assurer la paix du monde.

"Je regrette que les contestations qui existent entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, concernant le territoire situé sur les côtes Nord-Ouest de l'Amérique, ne soient pas encore réglées bien qu'elles aient fait le sujet de négociations incessantes.

"Vous pouvez être assurés qu'aucun effort, ayant l'honneur national pour principe, ne sera épargné de mon côté, pour que cette question soit amenée à une très-prompte et très-pacifique solution.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

"Le budget de l'année vous sera présenté prochainement. Quoique profondément convaincue de l'importance d'une économie progressive dans toutes les branches de l'administration, j'ai cependant été forcée, en égard aux exigences des services publics, de proposer quelque augmentation dans les évaluations destinées à leur complément.

MILORDS ET MESSIEURS,

"J'ai remarqué avec un profond chagrin les occasions fréquentes dans lesquelles le meurtre avec préméditation a été commis en Irlande. Vous aurez à examiner s'il n'y a pas des mesures à prendre pour protéger d'une manière plus efficace la vie des citoyens et pour traduire devant la justice les auteurs d'un crime aussi horrible.

"Je déplore que, par suite de la mauvaise récolte des pommes de terre, sur plusieurs points du Royaume-Uni, l'approvisionnement d'un article de consommation qui forme la principale nourriture d'un grand nombre de mes sujets ne soit pas suffisant. C'est en Irlande que la maladie affectant cette plante a sévi avec le plus de rigueur.

"J'ai adopté toutes les mesures qui étaient en mon pouvoir pour alléger les souffrances qu'une telle calamité pouvait causer, et je compte avec confiance sur votre coopération pour l'emploi de tels autres moyens propres à amener cet heureux résultat, autant que ces moyens obtiendront la sanction de la législature.

"J'ai éprouvé une grande satisfaction à donner mon adhésion à toutes les mesures que vous m'avez présentées à différentes époques, dans le but d'étendre le commerce et de stimuler l'habileté et l'industrie nationale, soit par le rappel de la prohibition, soit par l'abaissement des droits protecteurs.

"L'état prospère des revenus, l'accroissement du travail, et l'amélioration générale, qui s'est manifestée dans la condition matérielle du pays, sont des témoignages puissants en faveur du système que vous avez suivi.

"Je vous recommande de prendre en considération la question de savoir si les principes d'après lesquels vous avez agi ne pourraient pas être encore plus largement appliqués et s'il ne serait pas en votre pouvoir, après un examen de droits existant sur plusieurs articles produits par la manufacture étrangère, d'apporter telles autres réductions ultérieures tendant à assurer la continuation des grands avantages que j'ai signalés, à étendre nos relations commerciales et enfin à resserrer nos liens d'amitié avec les puissances étrangères.

"Toutes les mesures que vous adopterez pour arriver à un résultat aussi important seront, j'en ai l'assurance, accompagnées de précautions telles, qu'elles préviendront la diminution permanente du revenu et ne s'attaqueront pas fâcheusement à quelques-uns des grands intérêts du pays.

"J'ai pleine confiance dans l'examen attentif et exempt de passion auquel vous allez vous livrer sur des sujets touchant aussi vivement le bien-être général.

"Ma prière la plus fervente est que vous puissiez, avec l'aide de la Divine Providence, propager des sentiments fraternels entre les différentes classes, de mes sujets, ajouter au dehors de nouveaux gages de sécurité à la continuation de la paix et maintenir au dedans le contentement et le bonheur en augmentant le bien-être et en améliorant la condition de tout mon peuple.

FRANCE.

Chambre des Pairs.

Séance du 12 janvier.

M. PELET (de la Lozère) établit un parallèle entre l'alliance anglaise et l'alliance américaine. Il se prononce pour cette dernière, et en fait ressortir tous les avantages. Les Etats-Unis et la France n'ont, dit-il, que des points de contact, pas de points de collision. Leurs intérêts ne sont hostiles sur aucun point du globe. Il n'en est pas de même de l'Angleterre: partout nous la trouvons en travers de notre politique et de nos intérêts industriels et commerciaux.

Abordant la question du Texas, l'orateur soutient que la France a le droit d'y intervenir. Il vote pour le paragraphe en discussion, parce qu'il y voit le contre-pied de la politique du cabinet qui, dans beaucoup de circonstances, a cédé aux exigences de l'Angleterre, afin de conserver la paix avec cette puissance.

M. Guizot: Il est bien entendu, comme le dit votre adresse, que le gouvernement, tout en maintenant l'alliance avec l'Angleterre, se réserve une complète liberté d'action dans la sphère politique qui lui est propre. Cette ligne de conduite, nous l'avons toujours pratiquée. Ainsi, il s'est résolu de questions difficiles. Les deux puissances se sont entendues pour les résoudre amicalement. C'est ce qui a eu lieu pour le droit de visite.

Il en est de moins importantes, entre autres celle de la rivière de la Plata: là aussi, nous avons conservé notre liberté d'action.

Mais il est une foule de questions dans lesquelles chaque puissance agit dans le cercle de son intérêt. La question de Tripoli est de ce genre; il en est de même de celle du Maroc; ce sont-là des questions purement françaises, où l'Angleterre n'a rien à voir.

Vous avez exercé la votre politique nationale et conservé toute votre liberté d'action. Sur d'autres points, vous pouvez avoir des vues différentes de celles de votre allié. Par exemple, en Grèce: là, vous soutenez votre politique sans vous préoccuper de celle de l'Angleterre. Je le répète, le gouvernement du roi accepte la phrase de votre commission comme étant l'expression de la politique d'un gouvernement.

Je vais parler du Texas. Nous avons désiré que le Mexique reconnût son indépendance, et il l'a reconnue. La France avait reconnu déjà cette indépendance et conclu un traité avec la nation nouvelle.

Plus tard, les Etats-Unis et l'Angleterre ont suivi notre exemple. Nous avons suivi en cela l'intérêt de notre commerce et de notre navigation; c'était pour nous produits un nouveau débouché. Le Texas était sans doute

peu de chose, mais l'Orient devait en faire un vaste et important débouché.

Nous avions aussi un intérêt politique à l'existence indépendante du Texas. Il y a en Amérique deux races en présence, la race anglaise et la race espagnole; nous avons intérêt à ce que l'une, la race catholique, ne soit pas absorbée par la race anglo-américaine.

L'indépendance du Texas entre les Etats-Unis et le Mexique offrait un moyen d'empêcher la collision des deux races; c'était jeter dans le Nouveau-Monde les bases d'un certain équilibre, condition favorable à la liberté et à la prospérité des peuples.

En Europe, tous les esprits supérieurs se sont élevés contre la prédominance d'un état sur tous les autres. La république universelle en Amérique ne serait pas une combinaison meilleure, qu'en Europe la monarchie universelle, voilà l'une des idées qui nous ont guidés dans notre conduite vis-à-vis du Texas.

A cette occasion, M. Guizot dit s'être plaint, il y a quelques années, du changement survenu dans le tarif commercial des Etats-Unis, et il demande s'il eût été bon que ce tarif s'étendit à toute l'Amérique du Nord. Puis, revenant à l'annexion du Texas, il rappelle que les Etats-Unis eux-mêmes la rejetèrent, en 1837, par l'organe de leur ministre des affaires étrangères. Ce ministre se défendait d'épouser la querelle de la province révoltée contre sa métropole: ce que l'orateur prouve en lisant une dépêche de ce ministre.

En 1844, poursuit M. Guizot, la proposition d'annexer le Texas a été rejetée par le sénat américain. Cette question, en fait, ne pouvait être résolue que par le Texas même; la France ne pouvait procéder que par voie de conseils. Dès que le vœu libre de la population texienne nous a été connu, nous avons dû retirer notre intervention, sans faire à ce sujet aucune communication au gouvernement de Washington. Nous croyons cette politique irréprochable.

Je crois maintenant devoir dire un mot du message du président des Etats-Unis, auquel a fait allusion le préopinant.

M. le prince de la Moskowa: Je demande la parole. M. Guizot: Messieurs les Etats-Unis ne sont plus ce qu'ils étaient il y a soixante ans. Ils avaient autrefois besoin d'un appui; ils ont pris place parmi les Etats les plus puissants de la terre.

Nous applaudissons à ce résultat, non-seulement à leur grandeur présente, mais aussi à leur grandeur future, à leurs immenses destinées. Les grands principes d'humanité et de droit ont manqué à la plupart des vieux états devenus puissants. Il en sera autrement de la puissance américaine.

Si nous tenons compte de cette grande considération, notre sympathie n'exclut pas une juste vigilance, commandée par le soin de nos intérêts nationaux.

Les paroles du message sont franches, sincères, en même temps que mesurées. Cependant j'y trouve deux choses très-graves: la première, c'est que les Etats-Unis ne veulent prendre aucune part aux affaires des gouvernements européens. Nous les savons, nous l'avons éprouvé, les Etats-Unis ne veulent être pour personne un appui; ils pratiquent une politique isolée; c'est leur intérêt bien entendu, et l'intérêt bien entendu est toujours la bonne politique. On ne peut pas s'étonner que la politique de la France imite, vis-à-vis celle des Etats-Unis celle qu'ils tiennent vis-à-vis d'elle. Nous devons, à leur égard, ne considérer comme eux, que notre intérêt national.

Arrive au second point. Les Etats-Unis, dit le président Polk, ne permettront jamais que l'Europe s'immisce dans les affaires du continent américain septentrional. C'est là une prétention étrange. Il n'y a pas que les Etats-Unis dans l'Amérique du Nord; il en est d'autres, ne fut-ce que le Mexique. Les Etats-Unis ne peuvent avoir la prétention d'avoir avec nous des rapports. Il en existe entre le Mexique et nous, et il n'y a là rien de blessant pour les Etats-Unis.

Le langage du président, si on lui attribue la portée que sans doute il n'a pas, serait extrêmement grave. Nous userons de notre droit; nous le maintiendrons sans aucune hostilité contre les Etats-Unis; nous imitons en cela, les Etats-Unis eux-mêmes. Ils nous en donneront l'exemple. Au temps où la révolution française éclata, Washington sut conserver la neutralité américaine, sans offenser la France, et conservant pour elle toutes ses sympathies.

Il crut cela possible, et il le fit; il le fit malgré le vœu populaire, malgré les clameurs des américains, qui voulaient que les Etats-Unis s'engageassent dans les dangers et les orages de la France. Washington eut raison. Nous imiterons la sagesse de Washington.

Tant que je siégerai dans les conseils de la couronne, ami sincère des Etats-Unis, je n'en maintiendrai pas moins la pleine indépendance de la politique de mon pays. Je connais la puissance des erreurs populaires; mais on en triomphe par l'empire de la discussion et de la liberté; la raison finit par prévaloir; c'est là la gloire du gouvernement représentatif. Ce ne sont pas les Etats-Unis qui donneront à ces principes salutaires un doux et durable démenti.

M. Pelet (de la Lozère) insiste sur le reproche qu'il a adressé au gouvernement de faire toujours de la politique à deux. Il déclare la France assez puissante, assez forte pour se passer de l'intervention anglaise, dont il montre, d'ailleurs, tous les dangers. L'alliance des Etats-Unis, ajoute-t-il, est celle qui convient le plus à la France, car ce qu'il y a de plus à craindre, c'est moins la république universelle que la monarchie universelle maritime, et c'est cette dernière que rêve l'Angleterre.

En terminant l'orateur adjure le cabinet de travailler à resserrer les liens qui déjà l'unissent à la république de Washington, qui, en cas de guerre maritime, peut contrebalancer la puissance de l'Angleterre.

CHRONIQUE DES SALONS.

MONTREAL, 23 Février, 1846.

Le carnaval touche à sa fin; le bryant carnavalesque toutes ses joies, toutes ses folies, tous ses accidents si variés. On n'entend partout que des éclats de rire, on ne voit sur les murs que des affis chez lesquels invitent aux fêtes les plus pompeuses, aux bals les plus somptueux ou le champagne pétillant dans des verres de cristal, ensemble et avec les prunelles noires ou bleues des danseuses ravies. La charité, toujours ingénieuse dans ses desseins et ses devises, a trouvé le moyen de dérober aux fêtes mondaines toute leur attraction, et de soulager les pauvres tout en amusant les riches: ainsi c'est une soirée dansante, où les heureux du siècle, moyennant quelques chelins, peuvent aller se désoleppler la rate, et se rendre le consolant témoignage qu'ils ont participé, de manière ou d'autre, à apporter quelque soulagement à la classe qui souffre. L'industrie de son côté, n'a pas voulu demeurer en arrière, et vient d'organiser une grande fête où tous ses produits, sous toutes les formes imaginables, seront étalés aux yeux de la foule ébahie: excellent exemple donné à ceux qui travaillent, encourageant plein d'attrait à ceux qui se laisseraient attarder, ou qui craindraient de ne pouvoir jamais faire assez bien, car, là, tout trouve sa place: depuis les nobles inspirations du poète jusqu'à l'œuvre le plus modeste de l'artisan de tout métier. Au milieu des discours et des différents autres amusements littéraires de la soirée, M. Wall, le harpiste aveugle, fera ressonner sous ses doigts habiles, les cordes de ce bel instrument, autrefois l'interprète des brûlantes douleurs, ou des sublimes joies du prophète-roi.

Cet air de fête, qui donne à notre ville une physionomie presque folâtre, exerce aussi son empire à la campagne: l'élan est donné, tous les pieds sautillent et battent des entrecœurs plus ou moins habilement exécutés, les repas d'amis se multiplient, se tiennent pour ainsi dire par la main, parcourt la paroisse de porte en porte, bref, tout le monde s'est dit: il faut que je m'amuse! sautons, dansons, soyons fous quand même, au moins jus-

qu'au mercredi des cendres qui nous fait déjà une mine de carême long comme le bras.

Le jeune Ready, dont l'affaire a causé tant de sensation dans notre bonne cité, est sorti de prison sous un double cautionnement dont le montant est loin d'être fort élevé; ainsi voilà le brouhaha, tout le tremblement terminé pour revenir (?) au motif d'août.

Dame police se comporta depuis quelque temps comme une fille très-mal élevée, pour nous servir de l'expression la plus douce: elle s'arroge des privilèges qui lui attirent des vilaines affaires: ses enfants, ces oisons que vous savez, couverts d'une défroque bleue font les Nicolas au petit pied: prenez garde, flâneurs, de laisser errer vaguement votre regard fatigué sur quelque visage appartenant à un numéro blanc, car, ces visages-là ne pardonnent pas au manque de respect: ils vous empoignent, et le reste, et le reste, c'est-à-dire, ils vous diront des sottises, ils vous taquineront, vous traiteront enfin comme ils devraient être traités eux-mêmes. Bientôt, Dieu nous pardonne, il faudra donner le haut du pavé aux hommes-polic, sous peine d'être conduits à la geôle. Au reste nous avons en réserve des faits dont nous nous proposons de faire le récit pour la plus grande édification de ceux qui paient pour l'entretien de ces fainéants. Si la police s'occupait un peu plus d'empêcher les chevaux d'aller à la course dans nos rues encombrées de voitures, elle ferait beaucoup mieux et pour notre sûreté et pour la sienne, car, nous le répétons, la vilaine dame se prépare de mauvaises affaires, si elle continue.

Le maire, J. Ferrier, écr. a lu au conseil, un rapport de son gouvernement durant l'année civique, qui va bientôt finir. Il appert, d'après ce document, écrit d'ailleurs d'une manière lucide et succincte, que Montréal la belle ville, doit une somme excédant à-peu-près trois fois le montant de ses revenus: rien qu'à ça? Nous avons préché longtemps les améliorations, mais cette fois nous allons nous oser à tue-tête: arrêtez, pères conscrits! arrêtez! diable! comme vous y allez! Savez-vous bien que vous nous menez tout droit à l'hôpital? gardez vos mes parées en bois, vos murs circulaires, vos améliorations, mais ne nous ruinez pas sérieusement, il vaut mieux que Montréal demeure quelque temps dans le statu quo, plutôt que ses habitants soient taxés, à un montant onéreux pour payer les frais d'embellissements dont, au fonds, on peut fort bien se passer. C'est donc aux électeurs des différents quartiers à faire un choix judicieux parmi les hommes qui solliciteront leurs suffrages à l'élection municipale prochaine; ils y sont tous intéressés, car tous sont taxés, et tous paieront les frais d'améliorations que nous appellerons inutiles, en égard à l'état de nos finances. Il est vrai que le maire ajoute dans son rapport, des considérations qui pourraient rassurer les esprits faibles et timides sur la déconiture probable de notre corporation; mais cela ne fait rien à la chose; nous devons trois fois plus que nous n'avons de revenus; ce déficit, il faut le combler, et le moyen le plus court comme le plus sûr, c'est l'économie, admirable vertu que tout le monde prêche, et que si peu de personnes pratiquent.

Les amateurs des courses au trot avaient tout la larme à l'œil vendredi, lorsqu'ils ont vu la neige tomber sur nous, par gros flocons: leur mille sur la glace, vis-à-vis la ville, est perdu, à moins qu'ils ne fassent balayer. Cela est fâcheux; il y avait là, tout devant St. Lambert, une étendue de glace polie comme un miroir, et sur laquelle nos galants petits chevaux canadiens pouvaient faire admirer leur ardeur, la force et la vitesse de leurs jarrets. Au commencement de la semaine dernière, une course particulière a eu lieu entre le vieux Dread le vainqueur de l'an dernier, un cheval de M. Dumais et un autre cheval d'un nommé Rousson. La glace était couverte de sleighs, qui glissaient rapides et légères, sillonnant l'arène dans toutes les directions, entourant les compétiteurs: la foule avide de la lutte s'agitait en tous sens, et rien n'était plus vivant, plus agréable à voir que tout le monde s'agitant, et tous ces chevaux faisant résonner sous leurs pieds d'acier ce pont de glace, enveloppe en apparence fragile, mais qui résistait bravement à toutes les secousses. Enfin le signal est donné! les paris s'engagent, les spéculateurs se rangent en deux haies de chaque côté du mille: l'excitation gagne les plus indifférents aux plaisirs du sport: les chevaux rivalisent d'ardeur, les oreilles dans le crin, frappent énergiquement du pied la glace qui grésille sous le frottement du sleigh. Ils passent rapides comme l'éclair, les heures, les cris d'encouragement, les battements de mains se font entendre; on entoure le vainqueur dont les flammes battent violemment, et ruissellent de sueur. Le cheval de Rousson, petite bête noire, à la mine peu rassurante, était arrivé le premier au but. La première manche était pour lui. Pendant que les trotteurs se disposent à essayer de nouveau leurs forces les paris recommencent de plus belle, et plus d'un connaisseur fut pris dans ses propres filets, lorsqu'il vit le cheval de M. Dumais gagner les deux dernières manches. Mais maintenant la neige a mis fin à tous cela, tant pis pour les propriétaires de trotteurs, tant mieux pour ces derniers!

Samedi la salle des Odd-Fellows resplendissait de la brillante lueur du gaz et des toilettes élégantes et riches de la foule peu nombreuse mais choisie qui assistait au troisième concert de MM. Berlyn et Van-Maenen. Nous ne savons comment rendre dignement tout ce que nous avons éprouvé, nous ne savons comment dire ces suaves accords, ces flots d'harmonie qui ravissent l'âme, et dont le souvenir seul est une jouissance. MM. Berlyn et Van-Maenen n'ont pas fait faute à leur belle réputation; le public sait maintenant apprécier les talents de ces jeunes artistes qui se sont fixés parmi nous, et dont la présence et surtout les habiles enseignements ne contribuèrent pas peu à propager chez nous le goût de cet art que les poètes ont nommé l'art divin. Tous les morceaux ont été exécutés avec talent, avec ame; mais la fantaisie du Carnaval de Venise, cette sublime divagation de l'imitable Paganini, est sans contredit la pièce favorite du public de Montréal. Nous espérons pour bientôt MM. Berlyn et Van-Maenen. Les pauvres leur doivent de la reconnaissance pour leur bienveillante aumône et nous des remerciements pour les agréables moments qu'ils nous ont fait passer.

Un événement qui fait sensation dans le monde financier, a eu lieu samedi. M. B. Holmes, le caissier de la banque de Montréal, a envoyé sa démission volontaire aux directeurs de cette institution. Il a fallu sans doute de bien graves raisons à M. Holmes pour lui faire abandonner une situation aussi confidentielle qu'honorable et lucrative.

En avant, les hommes d'affaires! Voilà pour vous de quoi bair des conjectures: c'est un amusement bien innocent que nous recommandons fortement à ceux qui n'aiment pas les folles joies de ce monde.

BENJAMIN HOLMES, Ecr. a résigné la place de Caissier de la Banque de Montréal, et sa résignation a été acceptée, dit-on; cet événement a fait sensation dans le monde commercial de cette ville; on n'en connaît pas la cause. M. Holmes est un homme de grande expérience dans les affaires, un excellent financier, et il sera difficile de le remplacer. On lui donne pour successeur M. Simpson de Québec.

Nous apprenons avec plaisir que MM. BERNARD et YOUNG de cette ville, ont reçu une lettre du Secrétaire Provincial, qui les informe que l'Administration leur fait remise de l'amende de £100 à laquelle ils ont été condamnés dans la poursuite de l'inspecteur des licences d'Encanteurs.

[Correspondance de la Nouvelle-Orléans.]

5 Février 1846.

Mon cher Monsieur, Parmi nos affaires locales je n'ai rien de bien intéressant à vous communiquer; nous sortons à peine de l'excitation momentanée, résultant d'un élection générale des officiers de l'état, dans les différents grades de gouverneur, lieutenant-gouverneur, sénateur, représentant, etc.; sous l'empire d'une nouvelle constitution, adoptée par le peuple de cet état en novembre, et mis en force depuis décembre dernier; ces changements se font ici, sans difficulté aucune. Toutes les affaires vont toujours leur train; les élections mêmes, chez nous si difficiles, si bruyantes, et souvent même ensanglantées par l'émeute ou les soldats, se font ici, malgré les ambitions averses qui viennent s'y heurter, sans tapage, sans querelles, nous pourrions presque dire sans éclat, si la foule ne s'y portait constamment, mais c'est seulement pour y déposer les votes individuels, et non pour y influencer ou même intimider les électeurs, comme ça été mon malheur de le voir souvent dans un pays, qui m'est plus cher. Pourtant nous avons ici maintenant le droit de suffrage universel: un homme n'a besoin que d'être citoyen des Etats-Unis et âgé de vingt-et-un ans, pour prendre part à l'élection des plus hautes autorités de l'état.

Le spectacle d'un peuple remplissant avec dignité, avec conscience de ses hautes attributions, une prérogative si importante, et qui touche à tout ce que l'état a d'intérêts les plus précieux, dans le présent comme dans l'avenir, est vraiment noble et grand; nul autre pays ne l'avait offert avant celui-ci, d'une manière aussi générale, chez un peuple aussi nombreux, et répandu sur une étendue de territoire aussi vaste que celui-ci.

Nous n'aurons pas de guerre; Dieu en soit loué. Les derniers nouvelles reçues ici, il y a deux jours d'Angleterre, et qu'on avait attendue avec une impatience presque fbrile, nous ont à-peu-près tranquillisés sur ce point. L'Orégon est bien un morceau friand pour les deux champions qui s'y trouvent maintenant en face; mais je suis porté à croire, que ni l'un ni l'autre n'est véritablement décidé à se battre pour en acquérir la possession. Ils ont raison, à mon sens, car ce serait probablement risquer de se brûler en tirant les marons du feu pour des gens qui, peut-être un jour, ne se soucieront pas plus de l'un que de l'autre des deux adversaires, qui se disputent maintenant le territoire, destiné à être un jour un empire puissant.

A. B.

Avis à nos Abonnés.

Les Abonnés de la REVUE CANADIENNE qui doivent quelque chose de leur abonnement de l'année 1845; sont requis de payer sans délai leurs arriérés; s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.

C'est le DERNIER AVIS qu'ils recevront de nous, à cet égard.

NAISSANCES.

En cette ville, le 13, la Dame de M. Ignace Renaud marchant, a mis au monde une fille.

MARIAGES.

En cette ville, le 19, par le Révd. M. Bethune, M. John Seebal, à Dlle Louisa, 21 ans, fille de M. John Bowers. En cette ville, ce matin, par Messrs Fay, Joseph Homier, & Dlle Esther Lacost, tout deux de cette ville. A Québec, le 17, par M. Belles, assistant-secrétaire du diocèse, M. Charles Langlois, typographe, à Dlle, Angèle Desrochers.

A Québec, le 17, par Messire Beaubien, M. Ed. Cléline à Dlle Louise Emilie Massé. A B. amount, le 17, par Messire Bédard, vicaire, de la Paroisse-Lévi, Zéphirin, Turgeon, Ecr., à Dlle, Françoise Bilodeau, fille de M. Jacques Bilodeau, à Plais-Verte, par le Curé du lieu, M. Come Lavioie, prêtre, à Dlle, Angèle, seconde fille de Louis Bertrand, Ecr., M. P. P.

A Cap-Santé, le 10, par M. Du Guay, M. Joseph Paris, de Québec, à Dlle Héloïse Charpentier. A Yarmouth, le 10 déc. M. Samuel Samuel, second fils de Moses Samuel, Ecr., à Elizabeth, seconde fille de M. J. Mordue, le mariage a été célébré par le Rabbini Morris Cohen, et plus de 500 personnes assistant à la cérémonie, où toutes les premières personnes de la ville avaient été invitées. Le Rabbini adressa un discours à l'auditoire, dont le texte était tiré de la Genèse, c. II, v. 18: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui donnerai une aide pour l'assister."

DÉCÈS.

Au presbytère de St. Constant, après une maladie de sept jours, Sophranie Vinet, âgée de neuf ans, nièce de M. le curé du lieu. A Lachenaie, la semaine dernière, Edmond, fils de Louis Beaumont, Ecr., Juge de Paix, à l'âge de 12 ans. Ce jeune élève du séminaire de St. Trévis, promettait de récompenser ses infortunés parents des soins qu'ils s'étaient donnés pour former son éducation. Ses condisciples ont pu apprécier ses qualités heureuses et les talents distingués qui devaient un jour le faire briller dans la société.—Com.

A Philisburg, près de la Baie Mississippi, le 17, Edmond Peel, Ecr., ci-devant collecteur de Douane. A Québec, le 20, à l'âge de dix mois, Marie-Joséphine, enfant de M. François Ed. Verrault, inspecteur de bois.

A VENDRE A CE BUREAU.

DES Blancs de Protêt Notarié, avec Notification, en Français. Prix: 10s. le cent.